

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 29 janvier 2013

Le pavillon français à nouveau reconnu comme pavillon d'excellence

L'International Chamber of Shipping (ICS) vient de publier son traditionnel tableau de performance des pavillons. Ce tableau est à la fois un indicateur de qualité des armateurs qui utilisent un pavillon et une mesure de l'implication de l'Etat du Pavillon dans l'adoption et la mise en œuvre des conventions internationales.

Une fois de plus, la France, comme 13 autres pays sur un total de 111 pays, répond à la totalité des critères retenus par l'ICS. Parmi ceux-ci figurent notamment l'âge de la flotte, l'application des conventions de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), la reconnaissance par les sociétés de classification ou les contrôles par l'Etat du port.

Armateurs de France salue cette performance française, qui témoigne à nouveau de l'excellence de notre secteur maritime et du pavillon français.

Ce classement très positif récompense l'engagement des armateurs français en matière de sécurité et de respect de l'environnement. La flotte française, qui a une moyenne d'âge de moins de 8 ans, est ainsi devenue une des plus jeunes au monde.

« Dans un contexte toujours plus concurrentiel, les armateurs français mènent depuis 20 ans un combat permanent pour un transport maritime de qualité », ajoute Raymond VIDIL, président d'Armateurs de France, **« C'est aujourd'hui la clef de notre compétitivité sur le marché international ».**

Contact presse : Pasquine ALBERTINI
Tel : 01.53.89.52.42 ; 06.24.35.45.43
Email : p-albertini@armateursdefrance.org

